

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE DE L'ASEA
Du mardi 27 Février 2018

Sous réserve de son approbation définitive par la prochaine réunion du comité d'entreprise

ETAIENT PRESENTS :

Représentants l'employeur : Mr PEYCELON.C
Mme TAULEMESSE M.J.

Titulaires salariés : Mmes VISSAC. C
ANGLADE.V
FARGIER.MC

Suppléants: Mme PERBET.M

Représentant syndical : Mr PROVOST.N

Excusés : Mmes GIRAUD.S
KUFERT.E
OLLIER.M
STORNI.C

Invité : Mr CHEVANCE.A

Représentant des retraités :

Le PV du 16 Janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Nous accueillons Mr LIMOUSIN Nicolas et Chrystelle AURAND délégués du personnel du TREMPLIN.

A noter : Cécile STORNI devient titulaire au Comité d'Entreprise en remplacement D'Alain CHEVANCE parti en retraite.

COMMISSION ANIMATION

VOYAGE FUTUROSCOPE : Un acompte de 2900 euros a été versé au voyageur MIGRATOIR.
Les 1ers encaissements pour le voyage se feront au 1^{er} MARS.

COMMISSION APPARTEMENT

Dénonciation du syndic par les propriétaires : Refus d'approbation des comptes, licenciement douteux. Nous avons reçu une copie du courrier envoyé au syndic. En réponse à ce courrier le syndic ne se représenterait pas.

Pour les locations en hors saison, nous avons eu 14 demandes : 13 demandes pour les appartements et 1 demande pour un camping. Nous remarquons que lorsque nous ne faisons pas de propositions de campings, les salariés ne réservent pas. Il reste des places dans les campings.

Les réservations sont en cours, la date limite de dépôt de demande de location est le 14 MARS 2018.

VIE ASSOCIATIVE :

Elections du Conseil Social et Economique

Suite aux ordonnances MACRON les Instances Représentatives du Personnel (DP, CE et CHSCT) seront remplacées par le Conseil Social et Economique en juin, à l'échéance des mandats actuels.

A cet effet, un accord cadre définissant le cadre de la mise en place du CSE doit être signé afin de définir son périmètre, la mise en place de représentants de proximité si nécessaire, le nombre d'élus en fonction des effectifs etc. Cet accord devra prévoir une représentation des différents pôles de l'ASEA afin que chaque membre du personnel puisse être représenté.

Cet accord sera rédigé par la Directrice Générale en concertation avec un avocat conseil et soumis à la signature des organisations syndicales en mars.

Le protocole électoral sera également rédigé et proposé aux syndicats pour signature en mars.

Les élections auront lieu, en principe, les 5 et 19 juin. Un courrier d'information sera affiché dans les établissements et services dès que les dates seront définitivement arrêtées.

Le CSE (conseil social et économique) sera composé de 11 membres titulaires et 11 membres suppléants.

Les représentants titulaires du CSE bénéficieront de 22 heures de délégation pour traiter des questions afférentes au Comité d'entreprise, aux questions relevant des délégués du personnel et du CHSCT, en effet, les trois instances du personnel sont maintenant fusionnées.

70 ans de l'ASEA 43

L'ASEA aura 70 ans en novembre 2018.

Pour fêter cet événement une manifestation aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 après-midi et sera suivie d'un apéritif dinatoire. Tous les salariés seront invités à partager ce moment où des intervenants devraient transmettre un message d'engagement et de résilience ;

Marie-Josée TAULEMESSE demande aux membres du Comité d'Entreprise de relayer l'invitation à ce moment que nous souhaitons à la fois formateur et convivial.

Informations des délégués du personnel du pôle précarité insertion Le TREMPLIN

Les délégués du pôle précarité insertion informent les membres du Comité d'Entreprise d'un règlement sur les congés que leur Directeur, Patrick HABOUZIT vient de transmettre aux professionnels du pôle.

Ils s'interrogent sur la licéité de ce règlement qui fixe des périodes de congés, particulièrement en ce qui concerne les congés annuels. Ils soumettront leurs interrogations au Directeur lors de la prochaine réunion des DP.

Chrystelle AURAND mentionne que ce document a été donné sans en informer les délégués du personnel ce qui a créé des tensions au sein de l'équipe de TREMPLIN.

Marie-Josée TAULEMESSE évoquera ce document avec Patrick HABOUZIT en amont de cette rencontre.

INFORMATIONS DIVERSES :

Une demande de secours a été soumise au Président et aux membres du CE. Celle-ci est accordée.

Norbert PROVOST pose une question sur une offre d'emploi à MEYMAC sur un poste d'éducateur spécialisé. En effet, le poste à pourvoir est un poste d'éducateur spécialisé et l'offre ouvre le profil aux éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et AMP. Ce qui peut poser la question de la disqualification du poste à pourvoir.

Comité d'Entreprise Procès-verbal
Réunion du 16 JANVIER 2018 Approuvé le :
Nombre de pages : Documents mis en annexe :

	Rédacteur	Approbateur	Approbateur
Nom	Corinne VISSAC	Corinne VISSAC	Christian PEYCELON
Fonction	Secrétaire	Secrétaire	Président
Visa			

Destinataires		Pour information	Pour approbation
Nom	Fonction	Date de l'envoi du cpte rendu	
Christian PEYCELON	Président		
M Josée TAULEMESSE	Directrice Générale		
Valérie ANGLADE	Trésorière		
Sylvie GIRAUD	Suppléante		
Cécile STORNI	Suppléante		
Corinne VISSAC	Secrétaire		
M Christine FARGIER	Titulaire		
Elisa KUFERT	Suppléante		
Maryse PERBET	Suppléante		
Magali OLLIER	Trésorière adjointe		
Norbert Provost	Représentant syndical FO		
Etablissements Services		POUR AFFICHAGE	